



Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 11 JUIN 2024

Tenue à la salle du conseil du Village de Roxton Falls à 18H30

N° de résolution
ou annotation

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Jean-Marie Laplante, vice-président
M. François Légaré
M. Pierre Larivière
M. François Gastonguay
M. Michel Massé
M. Pascal Richard (Subs. Canton de Roxton)

Est absent : M. Stéphane Beauchemin, président

Sont également présent(e) s :

Directrice générale et greffière-trés : Mme Angèle Beauchemin
Représentants du service d'incendie : M. Janick Beauregard, ass.-directeur
M. Mario Bérubé, chef aux opérations

Formant quorum complet, l'assemblée est présidée par M. Jean-Marie Laplante, vice-président.

111-06-2024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 11 JUIN 2024

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Michel Massé
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 11 juin 2024 en ajoutant un point au varia, soit :

- Festivités de la St-Jean-Baptiste – feu de joie qui sera tenu le 22 juin 2024

Le point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

112-06-2024

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE JEUDI 4 AVRIL 2024

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA, d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le jeudi 4 avril 2024, tel que rédigé.

Adoptée

113-06-2024

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : MAI 2024 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- FIN AVRIL & MAI 2024

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200 Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vac., garde, téléph., etc.)		7 713.40 \$
200 Desjardins Assurances (Cotisations Rver - avril 2024)		90.65 \$
331 Mun. du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)		17.50 \$
331 Cooptel (Ligne téléphonique et internet x 2 mois)		149.02 \$
339 Receveur Général Canada-Industrie Canada (Autorisa. communication)		1 090.17 \$
414 Municipalité du Village de Roxton Falls (Service administratif: 2e vers.)		7 221.56 \$
442 Municipalité de Ste-Christine (Entraide)		1 306.65 \$
454 AGSICQ (Inscription au Congrès 2024)		977.29 \$
454 Centre de Services Scolaire des Chènes (Formation Pompier I-1er vers.)		2 760.00 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

454	École Nationale des Pompier du Québec (Form. Imagerie thermique)	307.00 \$
526	ARÉO-FEU Ltée (Banc d'essai APRIA MSA)	1 102.61 \$

VÉHICULES

631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	205.02 \$
-----	--	-----------

BÂTIMENT

451	Alarme Thibeault (Service de surveillance 2024/2025)	160.97 \$
511	Municipalité du Village de Roxton Falls (Remb. Achat gypse - Laferté Ltée)	17.13 \$
511	Peinture Multi Spray + (Peinture sous-sol, entrée et salle de toilette)	2 458.17 \$
511	Plomberie TD Inc. (Travaux de plomberie - salle de toilette)	584.82 \$
632	Suroît Propane (Propane en vrac)	423.96 \$
681	Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	544.21 \$

IMMOBILISATIONS

725	CMP MAYER Inc. (2 habits de combat)	6 191.11 \$
-----	-------------------------------------	-------------

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:

33 321.24 \$

ENCAISSEMENTS

28-03-2024	Municipalité de Béthanie (Intervention)	2 978.24 \$
03-04-2024	Municipalité du Village de Roxton Falls (Intervention Village)	650.64 \$
04-04-2024	Municipalité du Canton de Roxton (Intervention Canton)	2 053.43 \$

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:

5 682.31 \$

113-06-2024

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

114-06-2024

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : JUIN 2024 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- FIN MAI & JUIN 2024

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, vac., garde, téléphone, etc.)	5 762.62 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - mai 2024)	97.64 \$
310	Guy Cusson (Frais de déplacement et repas - Congrès AGSICQ 2024)	517.04 \$
310	Hilton - Visa (Hébergement congrès 2024)	1 232.84 \$
331	Mun. du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)	17.50 \$
331	CAUCA (Frais annuels -service de prise d'appel d'urgence incendie)	1 753.15 \$
331	Cooptel (Téléphone et internet caserne)	75.40 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Recharge cylindres d'air et inspection)	919.42 \$
529	Groupe CLR - Communication Plus (Radio UHF camion citerne)	630.52 \$
610	Guy Cusson (Achat de nourriture lors d'intervention incendie)	24.83 \$
641	E. Côté et Fils Inc. (Conn/borne câble)	20.68 \$

VÉHICULES

631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	412.11 \$
-----	--	-----------

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:

11 463.75 \$

ENCAISSEMENTS

21-05-2024	SOPFEU (Remb. Frais d'intervention)	3 496.39 \$
04-06-2024	Mun. du Canton de Roxton (Q-part 2e vers. 2024 & intervention)	51 939.94 \$
11-06-2024	Mun. de Béthanie (Quote-part 2e vers et interventions)	13 586.83 \$

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:

69 023.16 \$



114-06-2024

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

Il est proposé par Pascal Richard

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, greffière-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 11 juin 2024

Angèle Beauchemin, gma

Directrice générale et greffière-trésorière

115-06-2024

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT

Janick Beauregard, ass.-directeur, remet son rapport du mois dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours des périodes suivantes : fin mars, avril et mai 2024.

Dossiers et achats

1. L'inspection des appareils respiratoires a été réalisée.
2. La calibration des détecteurs de gaz sera effectuée au cours du mois de juin 2023.
3. Ouverture de l'entente d'entraide mutuelle, une réunion sera organisée avec les officiers.
4. Le directeur a demandé 15 boyaux de 1 ¾" et 10 boyaux de 2 ½" au service d'incendie de l'Île-Perrot qui en fera don à la Régie.
5. Achat de l'habit de combat (bunker) de Lucas Simard, lequel a servi lors de sa formation de pompier au Campus Notre-Dame-de-Foy. Le coût à payer est de 1 437.19\$ taxes incluses.
6. Peinture Multi Spray + : hausse de coût au montant de 448\$ avant taxes, à l'offre de services présentée, pour les travaux de peinture effectués à la caserne. Un ajout a été demandé afin de peindre les murs de l'entrée principale ainsi que 4 portes et cadrages de fenêtre au rez-de-chaussée (400\$) et une réparation a été effectuée à côté de la salle de réunion. (48\$), pour une facture totale de 2 458.17 taxes incluses.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport de l'assistant-directeur du service d'incendie, et d'autoriser les décisions et les dépenses qui en découlent.

Adoptée

116-06-2024

FACTURATION DES INTERVENTIONS QUI ONT ÉTÉ TRANSMISES DANS UNE COURTE PÉRIODE

CONSIDÉRANT QU'en mai dernier, plusieurs alarmes ont été signalées au service d'incendie dans une courte période pour lesquelles une carte d'appel a été produite par CAUCA pour chacune d'entre elles;

CONSIDÉRANT QUE ces multiples alertes ont été causées par de forts vents qui faisaient rage au cours de la soirée du 22 mai dernier et ensuite dans l'après-midi du 27 mai;



N° de résolution
ou annotation

117-06-2024

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QU'en premier lieu : 2 interventions ont eu lieu l'une après l'autre le 22 mai dernier sur le territoire du Canton et un 3^{ième} sur le territoire de Béthanie;

CONSIDÉRANT QU'en second lieu : 4 interventions ont eu lieu le 27 mai à l'intérieur d'un court laps de temps, soit 3 alarmes sur le territoire du Canton et la 4^{ième} sur le territoire du Village ;

CONSIDÉRANT QUE pour la durée des interventions, la rémunération versée aux pompiers consiste au nombre d'heures exactes effectuées et non en fonction du nombre de cartes d'appel émises par CAUCA;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'émettre une seule facture par journée, à la municipalité du Canton, pour les interventions qui ont eu lieu sur leur territoire, à l'intérieur d'un court délai, même si plusieurs cartes d'appel ont été émises.

Pour les interventions qui sont survenues sur un autre territoire durant cette même période, celles-ci sont facturées selon la tarification normalement établie.

Adoptée

CAUCA : RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES – SURVI-Mobile POUR 3 ANNÉES

CONSIDÉRANT QUE l'entente de services pour l'application SURVI-Mobile conclue en 2021 avec CAUCA, vient à échéance en août 2024;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA offre la possibilité de renouveler ladite entente pour une durée de 3 années; soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027;

CONSIDÉRANT QUE la présente entente de services définit les modalités concernant l'équipement (utilisation et entretien) et la prestation de services (gestion de l'application, interface avec le centre 9-1-1 et assistance technique) permettant à CAUCA d'offrir l'application SURVI-Mobile (ou alerte cellulaire bidirectionnelle) au Service d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE les coûts appliqués pour la durée de l'entente se déterminent comme suit :

1. Juillet 2024 à juin 2025 :	2 376.00\$
2. Juillet 2025 à juin 2026 :	2 447.28\$
3. Juillet 2026 à juin 2027 :	<u>2 520.70\$</u>
Total pour les 3 années :	<u>7 343.98\$</u>

Les taxes de vente (TPS & TVQ) sont exclues des montants ci-haut détaillés.

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle entente remplace celle actuellement en vigueur et venant à échéance en août 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entente fait partie intégrante de la présente résolution comme au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le renouvellement de l'entente proposée par CAUCA pour l'application SURVI-Mobile, laquelle est essentielle pour la transmission des alarmes d'urgence au service d'incendie.



N° de résolution
ou annotation

118-06-2024

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Angèle Beauchemin, soit autorisée à signer le renouvellement de l'entente avec CAUCA au nom de la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls.

Adoptée

DÉPANNEUR ULTRAMAR – ACHAT D'ESSENCE POUR CAMIONS – UTILISATION DE CARTE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QUE le nouveau propriétaire du dépanneur Ultramar n'offre plus la possibilité de porter les factures d'essence au compte de la Régie, lesquelles sont normalement payées à la fin de chaque mois;

CONSIDÉRANT QUE la Régie devra faire l'utilisation d'une la carte de crédit pour faire les pleins d'essence dans les camions d'incendie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Gastonguy

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'utiliser la carte de crédit VISA déjà en vigueur, laquelle comporte une limite largement suffisante, afin de faire les pleins d'essence des camions d'incendie au Dépanneur Ultramar.

Que le carte soit placée dans l'un des camions et que les conducteurs autorisés soient informés des nouvelles procédures.

Adoptée

119-06-2024

CHAPDELAIN ASSURANCES: SOUMISSION PRÉSENTÉE POUR COUVRIR LA GARANTIE DES CYBERRISQUES

CONSIDÉRANT QUE Chapdelaine Assurances présente une soumission pour couvrir la garantie des cyberrisques;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission comporte différentes options ainsi que diverses limites d'assurance afin de couvrir les pertes liées aux opérations informatiques et aux potentiels actes malveillants;

CONSIDÉRANT QUE le coût annuel de chacune des options présentées dans ladite soumission est très élevé ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents de conseil d'administration de refuser de souscrire à l'assurance supplémentaire proposée, pour la garantie des cyberrisques, présentée dans la soumission produite par Chapdelaine Assurances.

Adoptée

Point no 10

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNES ET PARCS : DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN CAPTEUR POUR MESURER LES PM_{2,5} (particules dans l'air lors de feux de forêt)

La demande est annulée



Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

Point no 11 VARIA

N° de résolution
120-06-2024

FESTIVITÉS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE – FEU DE JOIE QUI SERA TENU LE 22 JUIN 2024

CONSIDÉRANT QUE les festivités des fêtes de la St-Jean-Baptiste organisées par la Régie de Loisirs se dérouleront du 21 au 23 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE dans son programme, la Régie de Loisirs a prévu la tenue d'un feu de joie le 22 juin prochain, pour lequel une permission spéciale a été donnée par la Municipalité du Village de Roxton Falls ;

CONSIDÉRANT QUE le feu de joie a été autorisé moyennant certaines conditions, entre autres, qu'un pompier soit présent sur les lieux jusqu'à l'extinction complète du feu ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Michel Massé

Il est secondé par Pascal Richard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter qu'un pompier soit présent sur les lieux du feu de joie qui se déroulera le 22 juin prochain dans le cadre des festivités de la St-Jean-Baptiste. Ce dernier sera rémunéré pour les heures de surveillance effectuées.

Adoptée

Point no 12

Dossiers et correspondance

- Dépôt d'un état des revenus et dépenses au 31 mai 2024
- Hydro-Québec : Lettre réponse à notre demande de remboursement des frais liés interventions comportant des branches tombées sur les fils électriques.
- Camp 9-1-1 de la MRC d'Acton

121-06-2024

LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par Pascal Richard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 19H00.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante
Vice-président

Angèle Beauchemin
Directrice-générale
et greffière-trésorière